

l'Indien.

Il était resté près de cette fenêtre attendant, attendant patiemment depuis l'instant où il avait quitté l'appartement occupé par Emma Keradenc.

La pièce où était Kalu était située au rez-de-chaussée, et les panneaux de la fenêtre contre lesquels il s'appuyait tremblaient sous le choc des vagues.

Une pensée dominait toutes les autres dans l'esprit de l'Indien, et Emma en était l'objet.

« Elle doit mourir ! murmura-t-il, en serrant sa longue robe autour de lui. Il l'aime avec une passion dont je n'aurais pas cru capable sa nature froide et égoïste. Oui, elle mourra ! afin que la flèche empoisonnée du remords se fixe dans son cœur.

Il s'arrêta et écouta.

Pas un son autre qu'il le sifflement du vent sur la tour du phare, et le battement des vagues contre la muraille.

« Le courage lui aurait-il manqué ? peut-être ! que je hais ces femmes au visage blanc de l'Occident, dont le sang lent et glacé n'a point été brûlé par les feux d'un soleil comme celui de notre patrie. Et cependant, il y avait dans le regard de cette jeune fille quelque chose qui ne pouvait tromper. Non ! les étoiles qui brillent au ciel seront précipitées dans l'Océan avant que cette enfant consente à écouter le langage décevant de cet homme. »

A peine avait-il prononcé ces mots qu'un cri plein d'agonie domina les bruits du dehors.

C'était le cri qu'Emma avait poussé en se jetant par la fenêtre.

Kalu avança la tête et regarda dehors.

La nuit était sombre, et au-delà de quelques pas, il était impossible de rien distinguer.

Soudain un bruit faible arriva à son oreille, un bruit bien faible, mais qui pourtant était assez distinct pour qu'il fût possible de ne pas le confondre avec ceux de la mer.

Kalu le reconnut tout de suite.

C'était un bruit de rames.

Un bateau était quelque part, près de là ! L'Indien ouvrit les yeux le plus qu'il put, et chercha à percer la muraille de ténèbres qui s'élevaient de tous côtés.

Mais ce fut en vain.

Il prit le parti de descendre sur le rivage ; car il n'y avait pas un moment à perdre.

Serrant sa longue robe blanche sur lui, il quitta la chambre, et il courait vers un passage bas et voûté conduisant à un escalier de pierre ouvrant sur la baie, lorsqu'il fut arrêté par la voix de Rodolphe Mortagne qui, le visage bouleversé par la crainte, et les cheveux hérissés, arrivait le plus vite qu'il pouvait.

— Kalu ! cria-t-il, appelle les domestiques, tous, tous ! Dis leur d'apporter des torches, et de tâcher qu'on voie clair s'il est possible. Pourquoi me regardes-tu comme cela ? Obéis vite ! va donc ! te dis-je. Et poussant de côté le Javanais, il ouvrit violemment la porte, s'élança dans l'escalier, et disparut dans la nuit.

On se hâta d'exécuter ses ordres.

Tous les habitants de la tour furent bientôt réunis sur la baie.

Des torches couraient çà et là ; on alluma des paquets de résine, qui jetèrent sur l'eau de grandes ombres fantastiques, et se tordirent sous le souffle du vent.

Des hommes entrèrent dans l'eau jusqu'à la poitrine, en tenant des lumières au dessus de leurs têtes ; et parmi les plus audacieux se distingua Rodolphe Mortagne ; mais tout fut inutile.

Une heure s'écoula, et on n'aperçut pas vestige d'Emma.

La rage et le désespoir de Mortagne étaient terribles à voir. Il était comme un fou, se frappant les tempes à coup de poings, courant de tous côtés, au milieu des vagues, des récifs, sans s'inquiéter du danger.

Une autre heure s'écoula, et l'on ne découvrit rien encore.

Mortagne éprouvait une véritable angoisse ; le remord l'avait saisi. Il se laissa tomber sur un rocher, et pleura comme un enfant.

Près de lui se tenait Kalu.

Ses yeux de reptile brillaient comme des émeraudes dans l'obscurité, et sur ses lèvres minces errait un sourire de triomphe.

« Jagnarita est vengée ! se dit-il ; mais ma vengeance à moi est encore à venir ! Elle est patiente, parce qu'elle est sûre !

Il s'éloigna inaperçu.

Le jour avait reparu qu'on n'avait pas encore cessé les recherches. Mortagne rentra alors dans la tour.

Il appela le Javanais, et lui demanda dans quelle chambre était Jeanne, la somnambule.

— Dans une des chambres du bas, répondit Kalu.

— Conduis-moi près d'elle.

— Kalu obéit.

La pièce où Jeanne était enfermée était une petite chambre taillée dans le roc, et très-pauvrement meublée. Elle contenait une table, quelques chaises et un lit.

Elle n'avait pour fenêtre qu'une étroite ouverture dans la muraille, construite plutôt pour donner de l'air que de la lumière.

Une lampe en fer brûlait encore suspendue au plafond.

(A continuer.)



## AVIS AUX CONTRACTEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, endossées : "Soumissions pour Travaux au Lac du Havre," seront reçues à ce bureau jusqu'à JEUDI, le 24ème jour de NOVEMBRE prochain, pour améliorations aux endroits ci-dessous mentionnés :

A L'ILE CHANTRY, Lac Huron, la construction d'un Brise-Mer et un Phare sur Radeaux.

A GODERICK, Lac Huron, le dragage et travaux aux Piles nécessaires pour former l'entrée du Canal au Havre et l'élargissement du Bassin intérieur.

A RONDEAU, Lac Erié, l'élargissement du Chenal, pour creuser une partie du Bassin et la construction des Piles d'entrée, etc.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou à la Maison de Douane, Goderick, le ou après LUNDI, le 7ème jour de Novembre prochain, où des formules de soumissions peuvent être vues.

Des soumissions peuvent être envoyées pour tous ces travaux ou pour toutes ces places ; mais elles devront être faites en conformité avec les formules imprimées.

Des noms de deux personnes solvables et responsables, résidentes de la Puissance, voulant devenir cautions pour l'accomplissement de ce contrat doivent être attachés à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, (Signé)

F. BRAUN,

Dépt. des Travaux Publics.

Secrétaire.

Ottawa, 10 octobre 1870.

## DEMANDE AU PARLEMENT

AVIS est par le présent donné qu'il sera demandé à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, pour les propriétaires de la Pointe et de la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle, un acte pour les incorporer en Société et pour d'autres fins, sous le nom de "Société de la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle," et pourvoir au mode d'en répartir et assigner les actions entre tous les dits co-propriétaires, à raison de leurs parts des dits droits et propriétés.

## PUBLIC NOTICE

IT is hereby given that at the next Session of Parliament, for the Province of Québec, a demand will be made in behalf of the proprietors of the lot called "la Pointe et la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle," for an act to incorporate them and for other purposes, under the name "Société de la pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle," and to provide a mode to divide and assign the shares thereof between all the said co-proprietors, in ratio of their shares in the said rights and properties.